

Cette commission est composée d'au moins cinq membres et de quinze membres au plus représentant les principales catégories de commerce, élus tous les deux ans par les commerçants du marché en leur sein.

Le gestionnaire, ou son représentant, et le placier en sont membres de droit.

Un responsable de l'administration municipale participe à cette commission en tant que besoin. A cet effet, le Maire doit être informé des dates des réunions.

La commission constitue son bureau dans les conditions arrêtées par elle, son président étant obligatoirement désigné parmi les membres commerçants par vote de l'ensemble de ces membres.

Le gestionnaire est membre de droit du bureau de la commission.

La commission doit se réunir au moins une fois par an et à toute demande de plus du tiers des commerçants du marché ou du gestionnaire.

Article 56 : Une commission consultative des marchés de la Ville de Paris est chargée de donner son avis sur toutes les questions d'intérêt général concernant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des marchés découverts.

Cette commission est composée comme suit :

- le Maire de Paris ou son représentant, président,
- le Directeur des finances et des affaires économiques ou son représentant,
- le Chef du bureau du commerce non sédentaire ou son représentant,
- le Président de l'Union Fédérale des Marchés ou son représentant,
- le Président de la Fédération Nationale du Commerce Non Sédentaire ou son représentant,
- le Président du syndicat des marchés de Paris ou son représentant,
- le Président de l'association des marchés biologiques de la région parisienne ou son représentant,
- le Président du syndicat des démonstrateurs ou son représentant,
- un représentant de chacune des sociétés ou groupements gestionnaires des marchés découverts intervenant à Paris,
- un représentant exerçant sur les marchés parisiens, désigné par les organisations professionnelles pour chaque catégorie ci-après : fruits et légumes, produits carnés, poissonnerie, crèmerie, épicerie, fleurs et produits biologiques,